

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINTE FOY SAINT SULPICE

SEANCE DU 12 MAI 2023

Del2023-05-20

Date de la convocation : 4 mai 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres excusés : 0

Nombre de membres absents : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202210-20230512-Del2023-05-20-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - THIVOLET D. - REBOUX A. - JURINE T. - COUTURIER A. - DE OLIVEIRA F. - PALLUAT DE BESSET D. - RICO S. - VERCHERAND P. - VIAL F. - DUINAT J. - Mmes TRICAUD M. - MOREL P. - BARROUX V.

ABSENTS EXCUSES :

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme TRICAUD Magali

OBJET : AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire réaliser l'aménagement du parvis de l'Eglise (partie voirie communale -240m²) en même temps que les travaux du Centre Bourg (voirie LFA). Monsieur le Maire présente plusieurs devis. Le montant global des travaux s'élèverait à 13 582.06 € TTC.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Accepte les travaux d'aménagement du parvis de l'Eglise**

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 12 mai 2023

Le Maire
Mickaël MIOMANDRE

Le secrétaire de séance,
Magali TRICAUD

